

Commission Voirie – Embellissement

Compte-Rendu de la réunion du 26 janvier 2015

Personnes présentes :

M. Philippe PERRET
M. Noel-Pierre BÜHLER
M. Raymond PARIS
M. Régis STEVENOT
Mme Isabelle PLAISANCE

M. Hervé BONJOUR
M. Samuel BERVOET

Mme Dominique SCHOCH
M. Éric BOURLET
M. Gérard GODEY

OUVERTURE DE LA SEANCE

Secrétaire de séance : Gérard Godey

M. BUHLER ouvre la réunion à 17h25 et demande l'approbation du compte-rendu de la réunion du 15 décembre.

M. PERRET évoque le dossier de la rue des Chardonnerets et indique qu'une demande sera faite à PMA quant aux conditions de reprise de la rue dans le domaine public.

FLEURISSEMENT

M. BONJOUR rappelle les choix effectués au préalable à savoir :

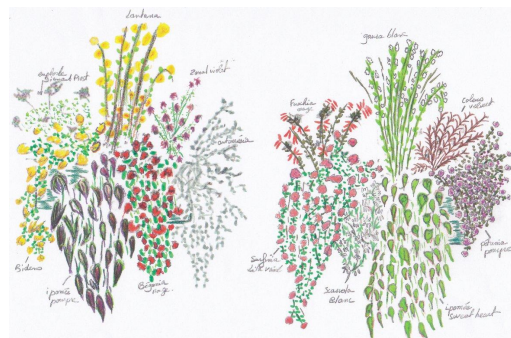
- le choix des thèmes de couleurs pour chaque rond-point (2/3 d'une couleur dominante et 1/3 d'autres fleurs ou plantes pour le reste)
- la réutilisation maximale de ce qui est déjà en notre possession en serre.

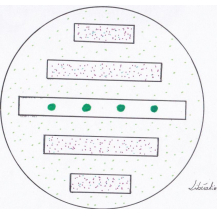
M. BERVOET présente les différents projets de fleurissement :

Jardinières et vasques :

Le fleurissement aérien aura le même thème que celui des vasques au sol.

Projet d'évolution possible en entrée de ville : création de massif au sol plutôt que des vasques afin de limiter les arrosages et les déplacements.





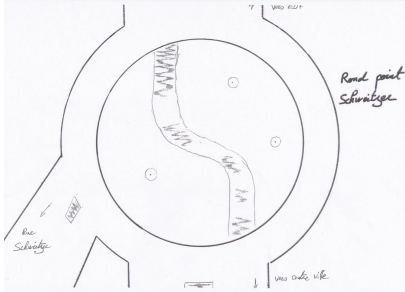
RP Libération : Ton violet

Une ligne de 4 oliviers et 4 bandes parallèles dans les tons violets (canne à sucre, sauges, surfinia...)

Les bandes permettent de structurer l'espace et donnent une impression d'occupation optimum de la surface.

RP centre : Ton jaune

Pour donner du corps et de la hauteur, une grande colonne jaune.



RP Schweitzer : Ton marron cacao/chocolat

Un chemin sinueux blanc au centre
Trois mâts turquoise

Au voisinage des ronds-points, les massifs seront dans les mêmes tons que le rond point.

Le massif rue du Gal De Gaulle en dessous de la maison de retraite : Ton orange



Le massif rue de Dampierre : Ton rouge

Le cinquième olivier pourrait être implanté dans ce massif.

M BONJOUR indique que les palmiers en serre (~20 pieds) ne sont pas intégrés dans les compositions. Ils pourraient être disséminés dans la ville, installés dans les différents quartiers. La commission peut faire des propositions d'implantation lors de la prochaine réunion.

La commission approuve et valide la proposition de fleurissement pour l'été 2015.

ARBRES RUE DES ECOLES

M. Bourlet et M. Buhler ont rencontré près de la moitié des habitants des immeubles rue des écoles devant lesquels se trouvent ces arbres. Les riverains ayant fait part de la gêne occasionnée par les arbres ont été vus en particulier.

75% d'entre eux ne souhaitent pas que l'on touche à ces arbres. Il apparaît donc qu'il n'y a pas de suite à donner à cette demande.

M. PERRET précise qu'une réponse de la mairie sera donnée à tous les riverains indiquant que l'abattage n'est pas d'actualité.

HAIE DE THUYAS SALLE DES FETES

La haie de thuyas autour de la salle des fêtes et de son parking pose problème :

- 1- elle est vieillissante, de plus en plus large, elle s'ouvre et s'écroule à certains endroits.
- 2- l'entretien est de plus en plus coûteux en temps, en main d'œuvre et en énergie.
- 3- de plus, le nouveau plan vert et ses directives indiquent que les haies de thuyas sont interdites.

La partie entre le parking et le panneau de basket sera donc supprimée rapidement.

Les riverains (environ 12) seront contactés : un courrier sera fait pour les informer de la situation et du problème.

Une réunion pourrait être décidée avec eux afin de leur exposer le projet de suppression de cette haie et de mieux préparer la transition et les travaux à engager.

VOIRIE

Un certain nombre de rues sont signalées comme abimées :

- rue des prés aux passages rétrécis
- rue cuvier, tout au bout
- rue devant le collège
- rue Schweitzer en bas vers le rond-point
- chemin de la forêt

Les discussions de la commission font apparaître que l'ordre des rues indiquées ci-dessus pourrait être l'ordre des priorités.

S'il n'y a pas de grande urgence, la commission est toutefois unanime quant au fait que les travaux doivent être commencés dès la fin de l'hiver sans attendre des dégradations plus importantes qui engageraient plus de dépenses.

L'enveloppe budgétaire prochainement votée permettra à la commission d'émettre un avis sur les travaux réalisables lors de la prochaine réunion.

QUAI DE BUS

M. BONJOUR informe de la mise aux normes des 2 arrêts de bus rue du Gal De Gaulle entre le rond-point Schweitzer et la rue des écoles.

Les plans d'aménagement transmis par PMA montrent la suppression des dégagements : le bus s'arrêtera sur la chaussée.

La commune devra envisager de reprendre les passages piétons sur les trottoirs opposés.

DIVERS

Mme SCHOCH signale un panneau descellé. Il se trouve sur le terre-plein devant la résidence des châtaigniers rue Emile Beley.

M. STEVENOT fait part de son constat sur le nombre important de poids lourds traversant encore Etupes.

Il rappelle également qu'à la suite de la fuite d'eau (et aux accidents dont il a été témoin) devant chez lui rue du Général de Gaulle à l'entrée d'Etupes, une fissure est apparue sur le mur de soutien des 3 propriétés riveraines.

Mme SCHOCH rappelle le danger rue Rougeau lié à la circulation des véhicules de chantier.

De gros engins roulent très vite, ils semblent prendre de l'élan pour attaquer la côte et s'engagent beaucoup trop vite dans le virage vers chez Mme Chavanne.

Ce comportement ajouté au nombre de véhicules et à la vitesse excessive présente un **danger important** pour les piétons et autres usagers de cette route.

Une proposition : leur demander d'accéder par le haut comme cela avait été prévu au début du chantier.

M. BONJOUR propose à Mme SCHOCH d'appeler à la mairie au moment d'un tel constat.

Quelqu'un pourrait éventuellement se déplacer pour rencontrer l'entreprise en question.

Fin de la réunion 19h15

Prochaine réunion le lundi 20 avril 2015 17h15